

## **Rapport du maire sur les faits saillants des états financiers 2022**

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 de la Ville de Baie-Comeau ont été audités par la firme comptable Mallette S.E.N.C.R.L. et déposés à la séance ordinaire du conseil municipal le 15 mai 2023.

### **Résultats de l'administration municipale**

#### Sommaire des résultats

La Ville de Baie-Comeau présente un excédent de fonctionnement de 4,6 M\$ pour l'année financière terminée au 31 décembre 2022.

Les revenus totalisent 84 M\$, soit 78,7 M\$ en revenus de fonctionnement et 5,3 M\$ en revenus d'investissement, tandis que les dépenses s'élèvent à 76,6 M\$. Pour le calcul de l'excédent de fonctionnement, nous venons soustraire les revenus d'investissement qui sont inclus dans le total des revenus et nous prenons en considération les conciliations à des fins fiscales, lesquelles totalisent 2,5 M\$. Nous obtenons donc notre excédent de fonctionnement de 4,6 M\$.

#### Justification du surplus de l'exercice

En cours d'année, nous avons affecté 3,9 M\$ à partir de l'excédent de fonctionnement cumulé, communément appelé surplus cumulé :

- Une somme de 100 000 \$ remise à la Fondation du Cégep pour la création d'un fonds dédié aux activités pédagogiques liées à la faune;
- Une somme de 400 000 \$ pour couvrir le dépassement des coûts de l'enlèvement de la neige de l'hiver 2022;
- Finalement, nous avons procédé à l'affectation de 3,4 M\$ qui avait été prévu pour équilibrer le budget 2022. Rappelons que lorsque nous prévoyons l'affectation d'une somme pour équilibrer le budget, nous devons l'affecter dans l'année, et si au final, nous en n'avons pas besoin, cette somme retourne dans l'excédent de fonctionnement en fin d'année.

Nous avons donc prévu utiliser une somme de 3,4 M\$ provenant de notre surplus cumulé pour équilibrer notre budget 2022. Toutefois, en raison d'éléments qui n'étaient pas prévisibles au moment de la confection du budget, nous n'avons pas eu besoin d'utiliser la somme provenant du surplus cumulé, montant qui est donc retourné au surplus cumulé en fin d'année :

- Nous avons constaté des revenus supplémentaires de 3,3 M\$;
- Malgré le dépassement des dépenses dans certains secteurs, nous avons eu des économies de 0,5 M\$ sur le total de nos dépenses.

#### Revenus

Les revenus totalisent 84 M\$, soit 78,7 M\$ en revenus de fonctionnement et 5,3 M\$ en revenus d'investissement. Principalement, les revenus d'investissement ont financé des travaux en infrastructure, notamment le début des travaux à la caserne Marquette, la borne de recharge sur la rue Bossé, la réfection du boulevard Comeau, la réfection de la bâtisse du 1000-1010, rue de Mingan, le terrain de pickleball et la réfection des piscines extérieures. Ces revenus d'investissement incluent également certains montants confirmés en cours d'année pour l'usine d'eau potable construite il y a quelques années.

Pour ce qui est des revenus de fonctionnement, ils totalisent 78 748 M\$ au 31 décembre 2022, alors que nous avons budgété 75 475 M\$, soit un écart de 3,3 M\$ de plus que ce qui avait été prévu.

Voyons maintenant plus en détail d'où proviennent ces revenus supplémentaires de 3,3 M\$ de plus. Pour ce qui est des taxes foncières, nous avons 182 306 \$ de moins que ce qui avait été prévu au départ, principalement en raison de la contestation de la valeur au rôle 2022-2024 de Produits forestiers résolu. C'est un montant de 309 118 \$ qui a été provisionné au 31 décembre 2022. Ce dossier s'est réglé devant le Tribunal administratif du Québec au début de l'année 2023. Cela représente une diminution de valeur de 6,9 M\$. Cette diminution de valeur a d'ailleurs été prévue au budget 2023. Heureusement, l'écart pour les taxes s'est limité à 182 306 \$ en raison de l'ajout et de l'ajustement à la hausse de valeurs au rôle.

Nous avons reçu 209 580 \$ de plus en compensations tenant lieu de taxes. Pour l'année 2022, le MAMH a modifié la méthode du calcul pour les compensations, calcul qui s'est précisé suite au dépôt du budget 2022. Cet écart est donc justifié par cette nouvelle méthode de calcul.

En ce qui a trait aux revenus d'intérêts, nous avons constaté 929 625 \$ de plus que ce qui avait été budgété. L'écart se justifie, entre autres, par la remontée des taux d'intérêts sur les placements et les comptes bancaires en cours d'année 2022. Pour l'année 2021, nous avons eu que 210 000 \$ en revenus d'intérêts sur les placements comparativement à 792 850 \$ en 2022 et nous n'avions pas augmenté le montant prévu pour 2022 en raison des résultats de l'année précédente. Ces revenus comprennent également les intérêts sur les arrérages de taxes.

Les revenus d'imposition de droits ont également dépassé le budget prévu de 554 670 \$ principalement en raison des droits de mutation. Nous avons prévu 400 000 \$ alors que l'année s'est terminée avec 892 260 \$. Considérant les résultats élevés des deux dernières années, nous avons augmenté le budget prévu pour l'année 2023. L'émission de permis de rénovation et construction a également dépassé de 46 800 \$ la prévision de départ.

Les autres revenus incluent, entre autres, les amendes et pénalités qui ont été plus élevées de 125 830 \$, l'affectation de 100 000 \$ provenant du Fonds Toulmoustouc pour l'appui financier au Centre d'innovation, d'industrialisation et d'inclusion en énergies alternatives et métallurgie verte (Ci3EM), les autres services rendus qui ont terminé l'année avec 11 570 \$ de plus, et des dispositions d'immobilisation de 53 900 \$.

Finalement, c'est dans les revenus de transferts que nous retrouvons notre plus gros écart, soit 1,4 M\$ de plus que ce qui avait été prévu. Ce sont des montants qui n'étaient pas confirmés au

moment de la préparation budgétaire, ils se sont confirmés en cours d'année. De ce montant, une somme de 720 000 \$ provient de la TECQ pour le financement d'une portion des travaux de la conduite du boulevard Comeau et pour l'inspection par caméra de notre réseau d'égout. Nous avons également 175 591 \$ pour le transport en commun et le transport adapté pour les revenus d'exploitation d'années antérieures qui n'avaient pas été confirmés par le ministère des Transports. Une somme de 202 240 \$ pour le financement du PRQ 2021-2022 et une somme de 185 167 \$ pour l'entente culturelle ont également été confirmées en cours d'année. Quelques autres aides financières ont été reçues pour de la formation ciblée, pour du soutien au patrimoine et pour le financement d'honoraires professionnels dans certains mandats du Service du développement économique.

### Dépenses

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement (excluant la charge d'amortissement), nous avons un budget de 69,8 M\$ alors que nous avons terminé l'année à 69,3 M\$. Nous constatons une économie de 508 650 \$ sur l'ensemble de nos dépenses. Il y a eu certains dépassements des coûts dans quelques secteurs et des dépenses moindres dans d'autres.

Nous avons eu 681 860 \$ de dépenses en moins pour notre réseau électrique. Particulièrement, pour l'achat d'électricité, cela représente 547 800 \$ de moins que prévu. Le profit net de notre réseau pour l'année 2022 avec la vente et l'achat d'électricité est de 4,3 M\$ alors que nous avions prévu 4,0 M\$.

Du côté des travaux publics, nous avons un dépassement de 1,05 M\$, qui est principalement attribuable à la voirie pour l'asphaltage et diverses réparations, à l'enlèvement de la neige et à l'augmentation des coûts du carburant. Nous avons d'ailleurs affecté une somme de 400 000 \$ à partir du surplus cumulé pour couvrir une partie du dépassement de coût pour la neige.

Un montant de 384 280 \$ a été économisé pour l'ensemble de l'administration municipale.

Pour ce qui est de l'hygiène du milieu, nous avons eu des dépassements de coût totalisant 456 690 \$, en particulier pour l'achat de produits chimiques et les travaux d'entretien.

Les frais de financement ont été moindres de 278 610 \$ par rapport au budget prévu. La livraison de certains véhicules devant être financés par crédit-bail a été retardée et les frais d'intérêts pour le régime de retraite ont été moins élevés que prévu.

Les dépenses pour l'urbanisme et le tourisme ont été moindres de 396 620 \$ en raison de la pénurie de main d'œuvre, les absences d'employés et certains mandats reportés. Aussi, rappelons que le tourisme est revenu sous la responsabilité de la Ville en 2022, et ce fut une année d'ajustement au niveau des dépenses.

Finalement, certaines économies ont été constatées du côté du Service de la culture et des loisirs pour un montant de 265 170 \$, notamment pour la location de locaux du Centre de services scolaire, moins de dépenses pour la bande estivale et la fermeture de la piscine Napoléon-Paul-Otis en raison de travaux.

### Surplus cumulé non affecté

Au 31 décembre 2021, notre surplus cumulé non affecté était de 9 962 994 \$ et on voit qu'à la fin de l'année 2022, notre solde de surplus non affecté se situe à 9 720 424 \$.

Dans l'année 2022, rappelons que nous avons affecté une somme de 400 000 \$ pour l'enlèvement de la neige, une somme de 100 000 \$ pour la Fondation du Cégep et nous avons également réservé la somme de 4 377 340 \$ pour équilibrer le budget 2023. À cela s'ajoute notre surplus de l'année 2022 qui nous donne un solde au 31 décembre 2022 de 9 720 424 \$.

### Dettes à long terme

L'endettement total à long terme de la Ville au 31 décembre 2022 était de 74 098 963 \$. Cependant, l'endettement net à long terme, c'est-à-dire la dette à la charge du citoyen, était de 49 505 911 \$, comparativement à 52 433 695 \$ en 2021.

### **Résultats consolidés**

En vertu de la *Loi sur les cités et villes*, nous avons l'obligation de présenter des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés regroupent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville et des organismes qu'elle contrôle. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés, consolidés ligne par ligne.

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants :

- Croisières Baie-Comeau inc.;
- Corporation plein air Manicouagan;
- Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc.;
- Société d'expansion de Baie-Comeau;
- Régie de gestion de matières résiduelles de Manicouagan.

Les résultats consolidés présentent des revenus de 86 283 063 \$ ainsi que des dépenses de 81 804 396 \$. En considérant les conciliations à des fins fiscales, nous obtenons un excédent de fonctionnement consolidé de l'exercice à des fins fiscales de 4 832 094 \$.

Préparé par Jeanie Caron, trésorière et directrice des ressources financières et matérielles

Le 19 juin 2023